

Grenay Ville dynamique

REGARD

votre bulletin municipal

DECEMBRE 2024



Féerie de Noël à la salle des fêtes

www.grenay.fr

Edito

Tout sur le bassin d'apprentissage

En janvier 2023, nous vous avons interrogé (sous le mandat de Christian Champiré) sur un projet de bassin d'apprentissage, en lieu et place du minigolf, afin d'assurer le savoir-nager qui fait partie des obligations scolaires.

Pour rappel, il s'agissait d'un bassin de 12,5 m sur 8m avec une profondeur maximale de 1,25m, permettant d'accueillir 35 à 40 personnes. Le coût était estimé entre 1 et 1,5 millions d'euros avec un reste à charge de 300 à 400 000 euros pour la commune (en ayant déposé les demandes de subventions au Département, à la Région, à la CALL, à l'ARS...), basé sur des bâtiments préfabriqués, des matériaux biosourcés, et une eau en traitement sans chlore, plus économique et bénéfique pour les utilisateurs. Le coût de fonctionnement annuel était estimé entre 40 et 60 000 euros.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les réunions avec le bureau d'étude et les financeurs se sont succédées depuis 2023.

La situation économique, financière nationale et internationale a engendré quelques retards sur le suivi de ce dossier, ayant pour effet une réévaluation du budget prévisionnel. Un budget revu à la hausse par l'augmentation du coût des matériaux, mais aussi celle des structures hors site passant de 2400€/m² à 2900€/m². Pour le traitement de l'eau biominérale, il nous est annoncé une augmentation de 15% du coût initialement prévu.

Afin de réduire ces dépenses supplémentaires, de plus de 200000€, ce projet avait été revu, en réduisant la surface du bâtiment dans son ensemble, en maintenant la surface de baignade, soit une réduction des vestiaires, des sanitaires, de

l'espace d'accueil...

Un avenant au budget initial a été rédigé et une nouvelle estimation a fixé à 1 742 500€ notre projet (hors taxes).

La rencontre avec les financeurs nous a obligé également à revoir le projet de fonctionnement puisque désormais la capacité d'accueil est fixée entre 12 et 15 personnes dans l'eau. Sans cette étude sur le fonctionnement (qui s'élèverait à 100 000€ pour la ville), les financeurs ne peuvent répondre favorablement aux aides possibles dans les délais permettant d'obtenir un permis de construire avec un démarrage des travaux en fin d'année 2024, pour une ouverture possible en septembre 2025.

Pour un tel projet, la ville doit engager les dépenses sans aucune garantie d'être accompagnée à hauteur des aides accordées puisqu'une incertitude persiste encore aujourd'hui, celle

de la conformité de l'eau biominérale, relative à de nouvelles normes fixées par l'ARS et l'ANSES. Nous sommes toujours en attente d'une confirmation.

Si toutefois, un avis défavorable était formulé, il faudrait prévoir un système réversible au chlore (*non respectueux du projet initial*), avec une zone de stockage des produits (*non prévue jusqu'alors*), une ventilation particulière, ce qui augmenterait encore le coût final.

Faut-il prendre le risque de démarrer les travaux sans cette garantie ?

En concertation avec l'Inspecteur

et les directeur et directrices d'écoles, nous ne pouvons prendre ce risque, il s'agit de la sécurité, de la santé des enfants qui fréquenteront le bassin.

Ces différentes contraintes nous obligent à prendre une décision difficile, à savoir de réétudier le projet et se laisser le temps de le réaliser, avec un budget fixé dès le départ.

Nos enfants méritent le meilleur !

C'est pour cette raison que nous priorisons la rénovation de la salle des sports Yves Delory, qui a quelques problèmes de structures.

Une étude a été engagée pour des

travaux estimés à plus de 600000€ (*incluant une étude énergétique*) avec des financements possibles du Département, de la Région, de l'État.... Encore une fois, la sécurité des enfants doit être une priorité. Les travaux auront lieu sur la période estivale, mais en attendant la salle bénéficie d'un renforcement de sa structure permettant le maintien des activités sportives du collège, des écoles et des associations sportives de la ville.

Christelle BUISSETTE

Maire

Colis des aînés



Les jeunes du centre d'animation jeunesse sont passés au domicile de chaque Grenaysien afin de lui remettre un colis de fin d'année.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous étiez absent lors de leur passage, vous avez jusqu'au 4 janvier pour récupérer votre colis au Centre Communal d'Action Sociale, rue Léon Degréaux.



Spectacles offerts aux écoliers



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité offre une représentation à l'Espace Ronny Coutteure à chaque écolier. Les élèves de maternelles ont ainsi participé, en 6 groupes, à une représentation du spectacle "Alter" de la compagnie NYASH.

La semaine suivante, ce sont les primaires qui avaient rendez-vous avec la compagnie Arts&Couleurs et leur spectacle de théâtre d'objets "Casimir".

À l'issue des représentations, chaque écolier est reparti avec un sac de friandises offert par les élus. Avec le collège, le centre de secours, l'APSA et l'APEI, ce sont quelques 2260 fruits, coquilles et chocolats, commandés chez nos commerçants locaux, qui sont distribués par les élus à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Spectacle "Alter"



Spectacle "Casimir"



Christelle BUISSETTE, maire

et le Conseil Municipal

vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

et vous donnent rendez-vous le 12 janvier 2025 à 10h30

pour la cérémonie des Vœux à la salle des fêtes



Le Marché de Noël en images



C'est dans une ambiance de Noël que l'Union Commerciale a accueilli les nombreux enfants ayant participé au 1^{er} concours de dessins.

Accueillis par le trésorier, Dylan Seys au sein de son auto-école, Madame la Maire et son adjoint aux commerces Jacky Cœugniet, ont participé au goûter offert par les commerçants locaux adhérents.

Les grands gagnants sont repartis avec une entrée à Disneyland Paris, les suivants des jeux interactifs. Tous les participants présents sont repartis avec un lot de consolation !

Madame la maire et Arnaud Dupuy, président de l'AGG ont inauguré le marché de Noël

L'AG Grenay organisait, les 14 et 15 décembre, le Marché de Noël à la salle des fêtes et sur la place Breton.

Stands associatifs, bijoux, décorations, une multitude d'idées cadeaux de dernière minute, cotoyaient les stands de gourmandises. Coté animations, les visiteurs ont pu

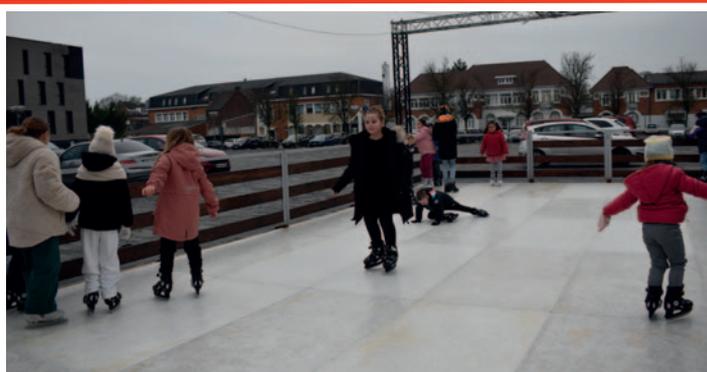
apprécier les prestations des Black Fairies, de American Hawks, des chorales, les déambulations des mascottes, la mini fête foraine ou encore les balades en moto des Guidonneux au profit d'une petite fille atteinte d'un handicap. *Quand week-end de fête rime avec solidarité !*



Féerie de Noël, une fête pour tous les enfants



Prenez une poignée d'animateurs motivés, vous obtenez : la féerie des activités manuelles à gogo, du maquillage, des crêpes et du chocolat chaud, mixez le tout et offrez le aux petits grenaysiens le temps d'un après-midi et de leurs héros préférés a mis des étoiles dans les yeux des enfants.



Médiathèque-Estaminet

Les prochains rendez-vous de votre médiathèque



Nuits de la lecture GobelinaDES - Théâtre d'improvisation

Samedi 25 janvier à 20h

Vous avez certainement chez vous un objet dont vous ignorez l'histoire, oublié dans un tiroir, au fond d'un grenier ou même posé sur une étagère depuis votre plus tendre enfance...

L'heure est venue de lever le voile sur ce mystère !

Gobelins voyageant à travers l'espace et le temps, Gobe-mouche et Grimouille sont les

plus formidables conteurs d'histoire et chasseurs de légendes de cet univers... en tout cas d'après eux ! En un rien de temps, ils vous emporteront dans leur imaginaire, plein d'humour et de folie, improvisant en direct les aventures dans lesquelles ont été impliqués vos objets... sans doute à votre insu !

N'hésitez plus ! Attrapez un objet et venez à la rencontre des frères Gobelins !

Tout public, inscription gratuite au 03.66.54.00.54

à noter

11 janvier Belote des Boules d'Or à la salle Dehon.

12 janvier Voeux de Madame la Maire à la salle des fêtes.

19 janvier Loto des Donneurs de Sang à la salle Carin.
Ouverture des portes 13h.
Renseignements au 06 82 79 52 92

26 janvier Brevet VTT du cyclo club à la salle des fêtes.

Colis des hospitalisés

Si un membre de votre famille est hospitalisé pendant la période du 25 décembre 2024 au 2 janvier 2025, déposez un bulletin d'hospitalisation au CCAS afin de bénéficier d'un colis de fin d'année (les personnes placées en EHPAD - MADAP ou autres ou en convalescence ne sont pas concernées)

Personnes vulnérables

Si vous-même, ou autour de vous, se trouvent des personnes vulnérables (plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques = une maladie de longue durée, évolutive, avec un retentissement sur la vie quotidienne) merci de vous rapprocher du CCAS afin de mettre à jour le registre de recensement.



espace culturel Ronny Coutteure



8 JANVIER 19H

CinéSandwichs

Immigration et différence

"Tous les autres s'appellent Ali"

RDV à la Médiathèque-Estaminet

Entrée libre sur réservation



14 JANVIER 18H30

THEATRE

L'histoire la plus courte

du monde

Cie Rollmops théâtre

RDV à la Médiathèque-Estaminet

Entrée libre sur réservation



17 JANVIER 20H

CHANSON

Les fils du facteur

Cie Nyash

TN: 6€ TR: 3€



22 JANVIER 15H

THEATRE DE MARIONNETTES

BIBLIOTRON

Babel Fish Cie

RDV à la Médiathèque-Estaminet

TN : 6€ TR : 3€